

Tarif des enseignements année scolaire 2011/2012

Disciplines proposées : éveil musical et présolfège (maternelle à CP inclus), piano, saxophone, flûte traversière, flûte à bec, trombone, trompette, violon, violoncelle, batterie, guitare, guitare électrique, basse, , dzenze ya shitsuva, gabussi, chorales enfants, chorale ado, chorale adultes, formation musicale (chant cours particulier et théâtre à confirmer) 1^{er} et 2^{ème} cycle, divers ensembles instrumentaux (classique, jazz, traditionnel). Djembé enfants, ado, adultes.

Tarifs

Droit individuel d'inscription, annuel : 1^{er} membre de la famille : **70 €uros**, 2^{ème} membre de la famille : **55 €uros**, à partir du 3^{ème} membre de la famille ou pour les inscriptions en chorale seule: **35 €uros**.

| NATURE | Nb Heures/ semaine | Cotisation annuelle |
|---|-----------------------|------------------------|
| Eveil musical (3 à 5 ans) ou pré solfège (CP) seul (groupes de 5 à 10 enfants) | 1h | 330 |
| Pré solfège (CP) + 20' instrument | 1h20 | 665 |
| Formation musicale CI1, CI2, (¾ h) + chorale (¾ h) + inst ½h (chorale gratuite et conseillée) | 2 h | 665 |
| Formation musicale CI3, CI4 (1h) + chorale (¾ h) + ins ½h (chorale gratuite et conseillée) | 2 h¼ | 735 |
| Formation musicale CII1,CII2, CII3 (1h) + ens.inst 1h + inst ½ (FM gratuite et conseillée) | 2 h ½ | 770 |
| Formation musicale CII4 (1h) + ens. inst. 1h + inst ¾ (FM gratuite et conseillée) | 2 h ½ | 1050 |
| Formation musicale seule (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année avec chorale) | 1 h ½ | 185 |
| Formation musicale seule (à partir de 3 ^{ème} année avec chorale) | 1 h ¾ | 210 |
| Instrument seul ou 2 ^{ème} instrument cours particulier | ½ | 590 |
| Chorale enfants seule | ¾ | 65 |
| Chorale adultes minimum 15 personnes (frais d'adhésion 35 euros si chorale seule) | 1h30 | 95 |
| Percussions, djembé (4 à 6 personnes) voir groupe adultes 1h | ¾ | 310 |
| Ensembles d'instrument 2 ^{ème} cycle ado (minimum 7 personnes) | 1h | 195 |
| Ensembles adultes (minimum 6 personnes) classique ou jazz | 1h15 | 260 |
| Atelier théâtre - 2 heures par semaine (de 6 à 15 personnes) | 2h | 425 |

1^{er} cycle : 4 ans CI1, CI2, CI3 et CI4, contrôle continu pour les 3 premières années, examen pour la fin du cycle.

2^{ème} cycle : 4 ans CII1, CII2, CII3 et CII4, contrôle continu pour les 3 premières années, examen pour la fin du cycle.

Seuls les enfants pratiquant les 3 activités (Formation musicale, Instrument et pratique collective) ne pourront passer les fins de cycle qui sont validées sous forme d'UV.

Remise de 3% et 5% pour les familles ayant déboursé plus de 2100 €uros et de 2400 €uros de cotisations dans l'année.

Les cotisations annuelles (33 semaines de cours) vous seront demandées en début d'année (1 à 10 chèques).

OU 1 CHEQUE DE CAUTION POUR TOUTE L'ANNEE, ENCAISSE EN JANVIER 2012

Sans règlement à l'inscription aucun dossier ne sera pris ni aucun cours dispensé.

L'école ne reçoit, depuis sa création en juin 1998, aucune aide financière pour le fonctionnement, elle est gérée par des bénévoles, ne fait pas de bénéfices et diffuse ses comptes chaque année.

Les tarifs sont calculés au plus juste

L'arrêt des cours ne donne lieu à un remboursement des cotisations (et ce jusqu'à Noël) uniquement pour les enfants inscrits en classe d'éveil. Les cas de force majeure sont étudiés par le bureau (maladie...)

S'il y a simplement désir d'arrêter,

le remboursement ne pourra se faire qu'au remplacement du créneau horaire par un autre élève.

Cours manqués du fait du professeur : ils sont rattrapés

Cours manqués du fait de l'élève : le rattrapage n'est en aucune cas un dû.